



   **LE GUIDE**
DES SERVICES À LA PERSONNE

SOMMAIRE

Éditorial

P 3

1. Les informations essentielles

1.1 TOUT SAVOIR SUR LES SERVICES À LA PERSONNE

P 4

1.2 LES MÉTIERS DES SERVICES À LA PERSONNE

P 12

1.3 LES CONTACTS UTILES

P 14

2. L'annuaire des organismes par activité

2.1 LES SERVICES À LA FAMILLE

P 16

2.2 LES SERVICES DE LA VIE QUOTIDIENNE

P 17

2.3 LES SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES,
DÉPENDANTES OU HANDICAPÉES

P 19

3. L'annuaire des organismes par ordre alphabétique

P 22

4. Les numéros de téléphone des mairies

P 34

Les Services à la Personne : des Services pour tous !

Les Services à la Personne sont au cœur des priorités des élus de Valenciennes Métropole, pour le bien-être des habitants de nos 35 communes.

Ces services contribuent à améliorer la vie de chacun à son domicile : les services à la famille, les services d'intendance du logement et les services spécifiques pour les personnes âgées, handicapées ou dépendantes. Parce que vos besoins et vos attentes augmentent, j'ai souhaité que Valenciennes Métropole s'investisse dans l'accompagnement de ces activités en plein essor et créatrices d'emplois.

Grâce au développement de ce secteur, vous pouvez vous appuyer sur des professionnels de confiance, qui sont les maillons indispensables à votre équilibre de vie : employés de ménage, jardiniers, auxiliaires de vie sociale, assistants maternels ou livreurs de courses sont prêts à se relayer auprès de vous.

En plus des Centres Communaux d'Action Sociale de vos mairies, près de 40 entreprises et associations spécialisées sont à votre disposition sur le territoire. Vous pouvez également choisir de devenir l'employeur des personnes qui travailleront à votre domicile.

Ce **Guide des Services à la Personne** de Valenciennes Métropole vous apporte une information complète et pratique, pour vous orienter dans votre recherche. Vous avez à portée de main les coordonnées détaillées des organismes que vous pouvez contacter, que vous soyez un particulier à la recherche d'une assistance à domicile, un salarié ou un demandeur d'emploi intéressé par des métiers qui placent l'humain au cœur du quotidien.

Valérie LETARD

Présidente de Valenciennes Métropole



1.1 / TOUT SAVOIR SUR LES SERVICES À LA PERSONNE

DE QUOI S'AGIT-IL?

Les Services à la Personne regroupent l'ensemble des services qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie quotidienne de chacun au domicile et sur le lieu de travail.



LES SERVICES À LA FAMILLE

- Accompagnement d'enfants dans leurs déplacements
- Assistance administrative
- Assistance informatique
- Cours à domicile : musique, gymnastique, langues étrangères...
- Garde d'enfants à domicile
- Garde d'enfants hors du domicile
- Soutien scolaire



LES SERVICES DE LA VIE QUOTIDIENNE

- Bricolage
- Collecte et livraison de linge repassé
- Jardinage
- Livraison de courses
- Livraison de repas
- Ménage / repassage
- Préparation de repas et commissions
- Surveillance et maintenance de résidence *

* Délégation de la vigilance simple vis-à-vis de votre habitation en votre absence (ouverture et fermeture des volets, entretien des plantes...).



LES SERVICES AUX PERSONNES DÉPENDANTES

- Accompagnement des personnes âgées, dépendantes ou handicapées
- Aide à la mobilité et aux transports
- Assistance aux personnes âgées, dépendantes ou handicapées
- Conduite du véhicule personnel
- Garde-malade (exceptés les soins médicaux)
- Soins esthétiques / mise en beauté
- Soins et promenades d'animaux de compagnie
- Téléassistance, visioassistance **

** Assistance à distance au bénéfice de personnes fragilisées, dont l'état de santé nécessite une vigilance et des procédures d'alerte à effet rapide.

MINI-LEXIQUE

AGRÉMENT

Autorisation spécifique délivrée par l'État aux professionnels du secteur.

L'**agrément** est obligatoire pour les services spécialisés à destination des publics fragiles (enfants de moins de 3 ans, personnes âgées dépendantes et personnes handicapées).

Lors de la délivrance de l'agrément, l'État s'assure de l'existence des moyens humains, techniques et financiers nécessaires.

CERTIFICATION

La certification est un gage complémentaire : elle vous garantit un service d'une grande qualité.

DÉCLARATION

Formalité que doit accomplir auprès de l'État tout organisme désireux de développer une activité dans le secteur des Services à la Personne.

ORGANISME AGRÉÉ OU DÉCLARÉ

Entreprise, association ou établissement public habilité à vous proposer une prestation dans le secteur des Services à la Personne.

Il existe deux types d'organismes :

- **Les prestataires** qui facturent les interventions de leur personnel,
- **Les mandataires** qui peuvent vous aider, contre rétribution, dans la recherche et la gestion de salariés à votre domicile, dont vous êtes directement l'employeur.

Tous les organismes recensés dans ce guide sont déclarés.

Seuls les organismes déclarés permettent de bénéficier des avantages sociaux et fiscaux.

LES AVANTAGES DONT VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER

Dans la majorité des cas, **vous pouvez récupérer 50% de vos dépenses**, sous forme de réduction* d'impôt sur le revenu ou de crédit** d'impôt.

Cette mesure s'applique également à vos dépenses pour la garde de vos enfants de moins de 6 ans*** à l'extérieur de votre domicile.

■ *Si vous optez pour l'emploi direct, vous pouvez bénéficier également d'une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale* – à l'exception de la cotisation accident du travail – si vous êtes :

- bénéficiaire de l'A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie),
- âgé de plus de 70 ans,
- parent d'un enfant ouvrant droit au Complément de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé et/ou à la prestation de compensation du handicap,
- âgé de plus de 60 ans et que vous ne pouvez plus accomplir seul les actes ordinaires de la vie.

■ *Si vous avez recours à un organisme déclaré, vous bénéficiez d'un taux réduit de TVA de 7% dans la majorité des cas et de 5,5% pour les gestes essentiels de la vie quotidienne des personnes handicapées et des personnes âgées dépendantes.*

***Réduction d'impôt** : dans la limite de 12.000 €/an et par foyer fiscal, 13.500 € par foyer avec un enfant à charge ou si un membre du foyer fiscal est âgé de plus de 65 ans, 15.000 € par foyer avec plusieurs enfants ou si au moins deux membres du foyer fiscal sont âgés de plus de 65 ans et 20.000 € pour les personnes dépendantes.

Certaines activités sont soumises à un plafond : par foyer fiscal, 3.000 € par an pour le jardinage, 1.000 € par an pour l'assistance informatique...

****Crédit d'impôt** : Le Trésor Public vous restitue 50% du montant de vos dépenses en Services à la Personne, dans la limite des plafonds.
Ce régime fiscal, concerne les salariés et les demandeurs d'emploi non imposables.

*****Enfants de moins de 6 ans** au 1^{er} janvier de l'année des revenus.

PAYER SIMPLEMENT AVEC LES C.E.S.U.

(CHÈQUES EMPLOI SERVICE
UNIVERSELS)

Tous les moyens de paiement
classiques sont valables.
Nous vous recommandons
les C.E.S.U.



A/ LE C.E.S.U. PRÉFINANÇÉ

Tout comme le « chèque restaurant », le C.E.S.U. préfinancé est un titre de paiement à montant prédéfini, qui permet de :

- payer les prestations de Services à la Personne des organismes agréés,
- payer les frais de garde d'enfants hors du domicile,
- payer et déclarer les salaires des personnes que vous employez directement.

➤ Vous pouvez vous adresser à votre employeur ou au comité d'entreprise, à votre caisse de retraite ou aux organismes de prévoyance et d'action sociale qui peuvent financer tout ou partie des C.E.S.U.

➤ Il existe aujourd'hui une version dématérialisée du C.E.S.U. préfinancé :
le C.E.S.U. électronique.
www.ticket-cesu.fr

B/ LE C.E.S.U. BANCAIRE OU DÉCLARATIF

Le C.E.S.U. bancaire permet de payer et déclarer les salaires de personnes que vous employez directement. Les assistantes maternelles ne peuvent pas être déclarées avec le volet social du C.E.S.U. bancaire.

OÙ VOUS PROCURER VOTRE CHÉQUIER C.E.S.U. ?

- Au près de votre agence bancaire,
- ou en vous inscrivant directement sur le site du C.E.S.U.
<http://www.cesu.urssaf.fr/cesweb/infoadh.jsp>

Dans les deux cas, vous remplissez une autorisation de prélèvement automatique des cotisations sociales sur votre compte bancaire.

COMMENT DÉCLARER LA RÉMUNÉRATION DE VOTRE SALARIÉ ?

- Directement en ligne sur
<http://www.cesu.urssaf.fr>
 - ou en envoyant les volets sociaux de votre chéquier au Centre National des C.E.S.U. de l'URSSAF.
- Vous n'avez pas besoin d'établir de bulletins de salaire.
- Le Centre National de C.E.S.U. de l'URSSAF remettra une attestation d'emploi mensuelle au salarié.

BON À SAVOIR :

Si vous bénéficiez de l'A.P.A. (Aide Personnalisée à l'Autonomie) vous pouvez déclarer votre salarié que vous paierez avec le C.E.S.U. A.P.A. :

- Par Internet www.cesu.urssaf.fr ou
- Avec des volets sociaux que vous pouvez commander auprès du C.N.C.E.S.U.

*Pour plus d'informations vous pouvez contacter votre banque ou le Centre National des C.E.S.U. :
0 820 00 23 78 ou www.cesu.urssaf.fr*

Centre National du Chèque Emploi Service Universel
3, avenue Émile Loubet
42 961 Saint-Étienne cedex 9



COMMENT FAIRE ?



A/ VOUS ÊTES UN EMPLOYEUR, UN PARTICULIER EMPLOYEUR :

Vous embauchez directement une personne à votre domicile qui sera votre salarié et dont vous deviendrez l'employeur.

Vous devez respecter le droit du travail (notamment l'établissement d'une **déclaration préalable** à l'embauche auprès de l'URSSAF et d'un **contrat de travail**, écrit de préférence), ainsi que la **convention collective applicable***.

➤ Retrouvez toutes les informations utiles et nécessaires pour déclarer votre salarié sur www.urssaf.fr (ou www.cesu.urssaf.fr si vous optez pour les C.E.S.U. bancaires).

➤ Votre URSSAF par téléphone **0 821 22 59 59** et par mail : urssaf.valenciennes@urssaf.fr

* (celle des salariés du particulier employeur ou celle des assistants maternels du particulier employeur).



B/ VOUS ÊTES CLIENT D'UN ORGANISME PRESTATAIRE :

Vous faites appel à un professionnel qui vous fournit les services demandés et vous facture sa prestation.

Vous ne pouvez bénéficier de l'avantage fiscal de 50% que si vous vous adressez à un organisme agréé ou déclaré.

Dans ce cas, vous recevez une attestation annuelle, à joindre à votre déclaration d'impôt.



C/ VOUS EMPLOYEZ UN SALARIÉ VIA UN ORGANISME MANDATAIRE :

Dans ce cas, vous concluez un contrat de mandat avec une structure, à laquelle vous confiez les formalités de recrutement et la gestion administrative.

Vous êtes juridiquement l'employeur, la structure n'étant qu'un intermédiaire.

1.2 / DES MÉTIERS À MIEUX CONNAÎTRE

Les Services à la Personne contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne de chacun, grâce à des professionnels qui sont autant de maillons indispensables à l'équilibre de vie de dizaines de milliers de personnes :

Employés de ménage, jardiniers, auxiliaires de vie sociale, assistants maternels, informaticiens ou encore livreurs de linge repassé sont prêts à se relayer à vos côtés.

Quelques exemples...



LA GARDE D'ENFANTS À DOMICILE

L'intervenant garde les enfants au domicile des parents ; il peut s'agir d'une garde partagée entre plusieurs familles.

Ce professionnel doit surveiller l'enfant, participer aux jeux, favoriser le développement et l'éveil, accompagner l'enfant dans les trajets de sortie d'école, préparer et donner les repas, aider l'enfant à faire ses devoirs et le coucher le soir.

Parmi les formations les plus fréquentes, peuvent être citées le Diplôme d'Etat (D.E.) d'Auxiliaire de Puériculture ou le C.A.P. Petite Enfance, le D.E. d'Éducateur de Jeunes Enfants ou le D.E. Assistant Familial.



L'AIDE À DOMICILE POUR L'ENTRETIEN DE LA MAISON

Ce professionnel doit rendre propre et confortable le logement, en nettoyant les meubles et les surfaces des différentes pièces de la maison.

Des formations spécifiques existent, telles que le perfectionnement dans le soin et le repassage du linge.

Pour un emploi auprès de personnes âgées, une formation aux gestes de premiers secours est recommandée.



LE JARDINIER

Il s'occupe de l'entretien courant du jardin ou des plantes : il peut tondre la pelouse, tailler les haies, retirer les mauvaises herbes, débroussailler et débarrasser les déchets.

Les formations sont le C.A.P.A. travaux paysagers, le C.A.P.A. ou le B.E.P.A. productions horticoles...



L'ASSISTANT AUX PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES

Cette personne dévouée assiste la personne fragilisée dans les actes de la vie quotidienne : aide pour le lever et le coucher, pour la prise de repas, la toilette, l'habillage et le déshabillage...

Les actes médicaux sont exclus de cette assistance.

Différentes formations permettent de s'accomplir dans cette activité, tels le Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale ou le Titre Professionnel d'Assistant de Vie aux Familles.

1.3 / LES CONTACTS UTILES

POUR TOUTE INFORMATION :

Composez le **3211**, la ligne de l'Agence Nationale des Services à la Personne (A.N.S.P.) ou connectez-vous sur le site www.servicalapersonne.gouv.fr

POUR TROUVER LES COORDONNÉES D'UN ORGANISME AGRÉÉ OU DÉCLARÉ :

www.servicalapersonne.gouv.fr
rubrique « Un clic, un pro ».

Vous pouvez également contacter les services de Valenciennes Métropole au **03.27.096.140**.

POUR LA GARDE DES PETITS :

avec le site de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales www.mon-enfant.fr, vous accédez rapidement à la liste des assistantes maternelles et des lieux d'accueil (crèches, halte-garderies...) proches de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Vous pouvez également simuler le coût et le montant des aides de la C.A.F. pour la garde de votre enfant.

POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET DÉPENDANTES :

- **Le C.L.I.C.** (Centre Local d'Information et de Coordination) : au service des personnes de plus de 60 ans et de leur entourage ; il propose un service personnalisé et gratuit. **03.27.27.59.52.**
- **Le Conseil Général** : pour le versement de l'A.P.A. (allocation personnalisée d'autonomie) : cette aide s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie. **03.20.63.59.59.**
- **La Maison Départementale des Personnes Handicapées** : elle accueille, informe et accompagne les personnes handicapées et leur famille **03.59.73.73.73.**

Certaines caisses de retraite et de mutuelle peuvent également vous octroyer une aide.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de votre mairie peut vous aider dans l'accomplissement des formalités.

EMPLOI ET FORMATION :

■ Pôle Emploi :

- Si vous recherchez un emploi : par téléphone au **3949** et sur le site www.pole-emploi.fr
- Si vous êtes employeur le **3995** par téléphone.

■ **Le P.L.I.E.** de Valenciennes Métropole (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) : pour l'accès à l'emploi de personnes exclues du marché du travail. **03.27.09.63.32** et plie@valenciennes-metropole.fr.

■ **La Maison de l'Emploi de Valenciennes Métropole** **03.27.09.62.62** et sur www.mde-valenciennes-metropole.fr.

■ **L'Espace Info Formation**, pour tout savoir sur les formations spécifiques aux métiers des Services à la Personne. **03.27.09.62.69** et eif@valenciennes-metropole.fr.

Et pour trouver ou déposer des offres et des candidatures en ligne : www.les-services-a-la-personne-recrutent.fr et www.centreressources.com.

VOUS SOUHAITEZ CRÉER VOTRE SOCIÉTÉ :

Vous pouvez contacter les services de Valenciennes Métropole au **03.27.096.140** ou sur www.investinvalenciennes.fr.

Également, pour être conseillé et orienté :

- **La Chambre de Commerce et d'Industrie Nord de France** : **03.27.28.40.40** et sur www.valenciennes.cci.fr.
- **La Chambre de Métiers et de l'Artisanat** : **03.27.28.15.60** et sur www.artisanat-npdc.fr.
- **La Boutique de Gestion Espace** : **03.28.52.22.40** et valenciennois@bge.asso.fr.

VOUS SOUHAITEZ OBTENIR UN AGRÉMENT OU EFFECTUER UNE DÉCLARATION :

La **DIRECCTE** (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) **03.27.09.96.22** ou **03.27.09.96.50** et par courriel ddtefp.nord-valenciennes@direccte.gouv.fr

2.1 / LES SERVICES À LA FAMILLE



ASSISTANCE ADMINISTRATIVE À DOMICILE

- C.C.A.S. CRESPIN p 22
- C.C.A.S. QUIÉVRECHAIN p 22
- C.C.A.S. SAINT-SAULVE p 22
- C.C.A.S. VALENCIENNES p 23
- ADÉQUATION SERVICES p 24
- A.D.H.A.P. SERVICES p 26
- AGEVAL p 25
- A.H.P.A. p 26
- AIDE AU QUOTIDIEN p 26
- A.M.A.P.A.H. p 27
- A.V.A.D. p 27
- C.A.R.A. p 28
- CARMi p 28

ASSISTANCE INFORMATIQUE ET INTERNET À DOMICILE

- A.V.A.D. p 27
- CYBER ASSISTANCE p 29

COURS À DOMICILE

- ACADOMIA p 24
- FAMILY SPHERE p 30
- SOLUTIA p 32

GARDE D'ENFANTS À DOMICILE DE MOINS DE 3 ANS ET ACCOMPAGNEMENT

- A.D.H.A.P. SERVICES p 25
- A.H.P.A. p 26
- AIDE AU QUOTIDIEN p 26
- A.M.A.P.A.H. p 27
- A.V.A.D. p 27
- CARMi p 28
- FAMILY SPHERE p 30
- L'UCIE SERVICES p 31
- O2 HOME SERVICES p 32
- SIDAV p 32
- S.P.S.V. p 33

GARDE D'ENFANTS À DOMICILE DE 3 ANS ET PLUS ET ACCOMPAGNEMENT

- ADÉQUATION SERVICES p 24
- A.D.H.A.P. SERVICES p 25
- AGEVAL p 25
- AIDE AU QUOTIDIEN p 26
- A.M.A.P.A.H. p 27
- A.V.A.D. p 27
- CARMi p 28
- ESSENTIA A.D.H.S. p 29
- FAMILY SPHERE p 30
- L'UCIE SERVICES p 31
- NEW'R SERVICES p 31
- O2 HOME SERVICES p 32
- SOLUTIA p 32
- S.P.S.V. p 33

SOUTIEN SCOLAIRE

- 2A MATH DOMICOURS p 24
- ACADOMIA p 24
- ADÉQUATION SERVICES p 24
- FAMILY SPHERE p 30
- SOLUTIA p 32

2.2 / LES SERVICES DE LA VIE QUOTIDIENNE



COLLECTE ET LIVRAISON À DOMICILE DE LINGE REPASSÉ

- C.C.A.S. VALENCIENNES p 23
- AIDE AU QUOTIDIEN p 26

ENTRETIEN DE LA MAISON ET TRAVAUX MÉNAGERS

- C.C.A.S. CRESPIN p 22
- C.C.A.S. QUIÉVRECHAIN p 22
- C.C.A.S. SAINT-SAULVE p 22
- C.C.A.S. VALENCIENNES p 23
- C.C.A.S. VIEUX-CONDÉ p 23
- ADÉQUATION SERVICES p 24
- A.D.H.A.P. SERVICES p 25
- AGEVAL p 25
- A.H.P.A. p 26
- AIDE AU QUOTIDIEN p 26
- A.M.A.P.A.H. p 27
- A.V.A.D. p 27
- C.A.R.A. p 28
- CARMi p 28
- COMPÉTENCES SERVICES p 29

- ESSENTIA A.D.H.S. p 29
- HYGIA SERVICE p 30
- LABEL VIE p 31
- L'UCIE SERVICES p 31
- MAISON ET SERVICES p 31
- NEW'R SERVICES p 31
- O2 HOME SERVICES p 32
- SIDAV p 32
- SOLUTIA p 32
- S.P.S.V. p 33

LIVRAISON DE COURSES À DOMICILE

- ADÉQUATION SERVICES p 24
- A.D.H.A.P. SERVICES p 25
- AGEVAL p 25
- A.H.P.A. p 26
- AIDE AU QUOTIDIEN p 26
- A.M.A.P.A.H. p 27
- A.V.A.D. p 27
- CARMi p 28
- LABEL VIE p 31

- PETIT JARDIN BIO p 32
- VAL' SERVICES p 33

LIVRAISON DE REPAS

- C.C.A.S. SAINT-SAULVE p 22
- C.C.A.S. VALENCIENNES p 23
- AIDE AU QUOTIDIEN p 26
- LABEL VIE p 31

PETIT BRICOLAGE

- C.C.A.S. PETITE-FORÊT p 22
- C.C.A.S. SAINT-SAULVE p 22
- C.C.A.S. VALENCIENNES p 23
- ADÉQUATION SERVICES p 24
- AGEVAL p 25
- AIDE AU QUOTIDIEN p 26
- A.V.A.D. p 27
- COMPÉTENCES SERVICES p 29
- ECLAIR SCIE p 29
- GREENPARC p 30
- L'UCIE SERVICES p 31
- SOLUTIA p 32
- VAL' SERVICES p 33

PETITS TRAVAUX DE JARDINAGE

■ C.C.A.S. PETITE-FORÊT	p 22
■ C.C.A.S. SAINT-SAULVE	p 22
■ ADÉQUATION SERVICES	p 24
■ AGEVAL	p 25
■ AIDE AU QUOTIDIEN	p 26
■ AU SERVICE DE VOTRE JARDIN	p 27
■ A.V.A.D.	p 27
■ COMPÉTENCES SERVICES	p 29
■ ECLAIR SCIE	p 29
■ GREENPARC	p 30
■ HD CONCEPT	p 30
■ L'UCIE SERVICES	p 31
■ MAISON ET SERVICES	p 31
■ NEW'R SERVICES	p 31
■ PETIT JARDIN BIO	p 32
■ SOLUTIA	p 32
■ VAL' SERVICES	p 33

PRÉPARATION DE REPAS

■ C.C.A.S. CRESPIN	p 22
■ C.C.A.S. QUIÉVRECHAIN	p 22
■ C.C.A.S. SAINT-SAULVE	p 22
■ C.C.A.S. VALENCIENNES	p 23
■ C.C.A.S. VIEUX-CONDÉ	p 23
■ ADÉQUATION SERVICES	p 24
■ A.D.H.A.P. SERVICES	p 25
■ AGEVAL	p 25
■ A.H.P.A.	p 26
■ AIDE AU QUOTIDIEN	p 26
■ A.M.A.P.A.H.	p 27
■ A.V.A.D.	p 27
■ C.A.R.A.	p 27
■ CARMi	p 28
■ ESSENTIA A.D.H.S.	p 29
■ L'UCIE SERVICES	p 31
■ SOLUTIA	p 32
■ S.P.S.V.	p 33

2.3 / LES SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES, DÉPENDANTES OU HANDICAPÉES



ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES

- C.C.A.S. CRESPIN p 22
- C.C.A.S. QUIÉVRECHAIN p 22
- C.C.A.S. SAINT-SAULVE p 22
- C.C.A.S. VALENCIENNES p 23
- C.C.A.S. VIEUX-CONDÉ p 23
- A.D.H.A.P. SERVICES p 25
- A.H.P.A. p 26
- A.M.A.P.A.H. p 27
- ASSOCIATION ALZHEIMER
DOMICILE p 27
- A.V.A.D. p 27
- C.A.R.A. p 28
- CARMi p 28
- L'UCIE SERVICES p 31
- S.P.S.V. p 33

AIDE À LA MOBILITÉ ET AU TRANSPORT DE PERSONNES AYANT DES DIFFICULTÉS DE DÉPLACEMENT

- C.C.A.S. SAINT-SAULVE p 22
- A.D.H.A.P. SERVICES p 25
- A.H.P.A. p 26
- AIDE AU QUOTIDIEN p 26
- A.M.A.P.A.H. p 27
- A.V.A.D. p 27
- CARMi p 28
- ESSENTIA A.D.H.S. p 29
- L'UCIE SERVICES p 31
- S.P.S.V. p 33

AIDE AUX FAMILLES À L'EXCEPTION DES ACTES MÉDICAUX

- C.C.A.S. CRESPIN p 22
- A.D.H.A.P. SERVICES p 25
- A.H.P.A. p 26
- CARMi p 28
- ESSENTIA A.D.H.S. p 29
- SIDAV p 32
- S.P.S.V. p 33

**ASSISTANCE AUX PERSONNES
DE 60 ANS ET PLUS**

- C.C.A.S. CRESPIN p 22
- C.C.A.S. QUIÉVRECHAIN p 22
- C.C.A.S. SAINT-SAULVE p 22
- C.C.A.S. VALENCIENNES p 23
- C.C.A.S. VIEUX-CONDÉ p 23
- CIG SIVOM p 24
- A.D.H.A.P. SERVICES p 25
- A.H.P.A. p 26
- AIDE AU QUOTIDIEN p 26
- A.M.A.P.A.H. p 27
- ASSOCIATION ALZHEIMER
DOMICILE p 27
- A.V.A.D. p 27
- C.A.R.A. p 28
- CARMi p 28
- ESSENTIA A.D.H.S. p 29
- L'UCIE SERVICES p 31
- S.P.S.V. p 33

**ASSISTANCE AUX PERSONNES
DÉPENDANTES**

- C.C.A.S. CRESPIN p 22
- C.C.A.S. SAINT-SAULVE p 22
- C.C.A.S. VIEUX-CONDÉ p 23
- A.D.H.A.P. SERVICES p 25
- A.H.P.A. p 26
- AIDE AU QUOTIDIEN p 26
- A.M.A.P.A.H. p 27
- ASSOCIATION ALZHEIMER
DOMICILE p 27
- A.V.A.D. p 27
- C.A.R.A. p 28
- CARMi p 28
- L'UCIE SERVICES p 31
- S.P.S.V. p 33

**ASSISTANCE AUX PERSONNES
HANDICAPÉES**

- C.C.A.S. SAINT-SAULVE p 22
- C.C.A.S. VALENCIENNES p 23
- A.D.H.A.P. SERVICES p 25
- A.H.P.A. p 26
- AIDE AU QUOTIDIEN p 26
- A.M.A.P.A.H. p 27
- A.V.A.D. p 27
- CARMi p 28
- ESSENTIA A.D.H.S. p 29
- L'UCIE SERVICES p 31
- S.P.S.V. p 33

**CONDUITE DU VÉHICULE
PERSONNEL**

- A.D.H.A.P. SERVICES p 25
- S.P.S.V. p 33

GARDE MALADE

À L'EXCLUSION DES SOINS

- C.C.A.S. QUIÉVRECHAIN p 22
- CIG SIVOM p 24
- A.D.H.A.P. SERVICES p 25
- A.H.P.A. p 26
- AIDE AU QUOTIDIEN p 26
- A.M.A.P.A.H. p 27
- ASSOCIATION ALZHEIMER
DOMICILE p 27
- A.V.A.D. p 27
- C.A.R.A. p 28
- CARMi p 28
- ESSENTIA A.D.H.S. p 29
- L'UCIE SERVICES p 31
- S.P.S.V. p 33

SOINS ET PROMENADES D'ANIMAUX

DE COMPAGNIE POUR LES PERSONNES DÉPENDANTES

- A.D.H.A.P. SERVICES p 25
- CARMi p 28
- L'UCIE SERVICES p 31
- S.P.S.V. p 33

TÉLÉASSISTANCE ET VISIO-ASSISTANCE

- C.C.A.S. SAINT-SAULVE p 22
- C.C.A.S. VALENCIENNES p 23
- A.D.H.A.P. SERVICES p 25

IMPORTANT

Ce guide présente les Centres Communaux d'Action Sociale, les entreprises et associations établis dans les communes de Valenciennes Métropole déclarés auprès de la DIRECCTE de Valenciennes (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) ou au plan national pour Acadomia et 2A Math Domicours. Toute erreur ou omission serait fortuite et involontaire. Informations et photographies non contractuelles.

CCAS

C.C.A.S. CRESPIN**03 27 45 61 61**295, rue des Déportés
59154 CRESPIN

v.leclercq@mairie-de-crespin.fr

Site internet : www.crespin.fr*Pour les habitants de Crespin*

- Accompagnement des personnes âgées ou handicapées
- «Aide aux familles», à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux
- Assistance administrative à domicile
- Assistance aux personnes âgées
- Assistance aux personnes dépendantes
- Coordination / Intermédiation
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Préparation de repas

C.C.A.S. PETITE-FORÊT**03 27 28 17 64**80, rue Jean Jaurès
59494 PETITE-FORÊT

pmatthews-ccas@mairie-petiteforet.fr

Site internet :

www.petite-foret.fr*Pour les habitants de Petite-Forêt*

- Petit bricolage
- Petits travaux de jardinage

C.C.A.S. QUIÉVRECHAIN**03 27 45 42 24**Place Roger Salengro
59920 QUIÉVRECHAINccas@mairie-quivrechain.fr*Pour les habitants de Quiévrechain*

- Accompagnement des personnes âgées ou handicapées

- Assistance administrative à domicile
- Assistance aux personnes âgées
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Garde malade, à l'exclusion des soins
- Préparation de repas

C.C.A.S. SAINT-SAULVE**03 27 45 05 80**140, rue Jean Jaurès
59880 SAINT-SAULVEbourgain.am@ville-saint-saulve.fr

Site internet :

www.ville-saint-saulve.fr*Pour les habitants de Saint-Saulve*

- Accompagnement des personnes âgées ou handicapées
- Aide à la mobilité et au transport de personnes ayant des difficultés de déplacement

ordre alphabétique

- Assistance administrative à domicile
- Assistance aux personnes âgées
- Assistance aux personnes dépendantes
- Assistance aux personnes handicapées
- Coordination / Intermédiation
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Livraison de repas
- Petit bricolage
- Petit travaux de jardinage
- Préparation de repas
- Télé-assistance, visio-assistance

C.C.A.S. VALENCIENNES

03 27 22 59 07

27, rue des Dentellières
59300 VALENCIENNES

slouchaert@ville-valenciennes.fr

Site internet :

www.valenciennes.fr

*Pour les habitants
de Valenciennes*



- Accompagnement des personnes âgées ou handicapées
- Assistance administrative à domicile
- Assistance aux personnes âgées
- Assistance aux personnes handicapées
- Collecte et livraison à domicile de linge repassé
- Coordination / Intermédiation
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Livraison de repas
- Petit bricolage
- Préparation de repas
- Télé-assistance, visio-assistance

C.C.A.S. VIEUX-CONDÉ

03 27 41 23 47

67, rue Victor Hugo
59690 VIEUX-CONDÉ

gilbert.dussart@ville-vieux-conde.fr

Site internet :

www.ville-vieux-conde.fr

*Pour les habitants
de Vieux-Condé*



- Accompagnement des personnes âgées ou handicapées
- Assistance aux personnes âgées
- Assistance aux personnes dépendantes
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Préparation de repas

CIG SIVOM **03 27 23 78 00**

45, rue Pierre Brossolette
59300 AULNOY-LEZ-
VALENCIENNES

rbara.soutienservices@cigtstl.com
Site internet : www.cigtstl.com

*Pour les habitants des
communes de Aulnoy-Lez-
Valenciennes, Famars, Maing,
Monchaux-sur- Ecaillon, Prouvy,
Quérénaing, Rouvignies,
Verchain-Maugré.*



- Assistance aux personnes âgées
- Garde malade, à l'exclusion des soins

A

2A MATH DOMICOURS **03 27 33 67 66**

2, avenue du Sénateur Girard
59300 VALENCIENNES

valenciennes@domicours.org

Site internet :
[www.2amath-domicours-
valenciennes.com](http://www.2amath-domicours-valenciennes.com)

*Pour les habitants
de toutes les communes*



Certification Qualicert

- Soutien scolaire

ACADOMIA **03 27 21 57 60**

125, rue de Lille
59300 VALENCIENNES

alexandra.hennel@acadomia.fr
Site internet : www.acadomia.fr

*Pour les habitants
de toutes les communes*



Certification Qualicert

- Cours à domicile
- Soutien scolaire

ADÉQUATION SERVICES **03 27 25 52 53**

709, Boulevard Harpignies
59300 VALENCIENNES

adequationservices@free.fr

Site internet :
[www.adequation-
services.com](http://www.adequation-services.com)

*Pour les habitants
de toutes les communes*



- Assistance administrative à domicile
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Garde d'enfants à domicile de 3 ans et plus et accompagnement
- Livraison de courses à domicile
- Petit bricolage
- Petits travaux de jardinage
- Préparation de repas
- Soutien scolaire

A.D.H.A.P. SERVICES

03 27 29 16 01

5, rue Ferrand
59300 VALENCIENNES

adhap59e@adhapservices.eu

Site internet :

www.adhapservices.fr

Pour les habitants de toutes les communes



Certification Qualicert

- «Aide aux familles», à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux
- Aide à la mobilité et au transport de personnes ayant des difficultés de déplacement
- Accompagnement des personnes âgées ou handicapées
- Assistance administrative à domicile
- Assistance aux personnes âgées
- Assistance aux personnes dépendantes
- Assistance aux personnes handicapées

- Conduite du véhicule personnel des personnes dépendantes
- Coordination, intermédiation
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Garde d'enfants à domicile de moins de 3 ans et accompagnement
- Garde d'enfants à domicile de 3 ans et plus et accompagnement
- Garde malade, à l'exclusion des soins
- Livraison de courses à domicile
- Préparation de repas
- Soins et promenades d'animaux de compagnie
- Télé-assistance, visio-assistance

AGEVAL

03 27 30 51 63

230 bis, rue Désandrouins
59300 VALENCIENNES

bmoreau@ageval.net

Pour les habitants de toutes les communes



- Assistance administrative à domicile
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Garde d'enfants à domicile de 3 ans et plus et accompagnement
- Livraison de courses à domicile
- Petit bricolage
- Petits travaux de jardinage
- Préparation de repas

A

A.H.P.A.**03 27 46 55 39**652, rue Jean Jaurès
59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUTagirhandicap@free.fr

Pour les habitants de Anzin, Beuvrages, Bruay-sur-l'Escaut, Condé-sur-l'Escaut, Crespin, Fresnes-sur-Escaut, Marly, Onnaing, Petite-Forêt, Quarouble, Quiévrechain, Rombies-et-Marchipont, Saint-Aybert, Saint-Saulve, Saultain, Thivencelle, Valenciennes, Vicq, Vieux-Condé.



- Accompagnement des personnes âgées ou handicapées
- «Aide aux familles», à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux
- Aide à la mobilité et au transport de personnes ayant des difficultés de déplacement
- Assistance administrative à domicile
- Assistance aux

personnes âgées

- Assistance aux personnes dépendantes
- Assistance aux personnes handicapées
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Garde d'enfants à domicile de moins de 3 ans et accompagnement
- Garde malade, à l'exclusion des soins
- Livraison de courses à domicile
- Préparation de repas

AIDE AU QUOTIDIEN**03 27 48 17 31**5, rue de Romainville
59300 VALENCIENNESdavid@aide-au-quotidien.com

Site internet :

www.aide-au-quotidien.com

Pour les habitants de toutes les communes



- Aide à la mobilité et au transport de personnes ayant des difficultés

de déplacement

- Assistance administrative à domicile
- Assistance aux personnes âgées
- Assistance aux personnes dépendantes
- Assistance aux personnes handicapées
- Collecte et livraison à domicile de linge repassé
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Garde malade, à l'exclusion des soins
- Garde d'enfants à domicile de moins de 3 ans et accompagnement
- Garde d'enfants à domicile de 3 ans et plus et accompagnement
- Livraison de courses à domicile
- Livraison de repas à domicile
- Petit bricolage
- Petits travaux de jardinage
- Préparation de repas

A.M.A.P.A.H.

03 27 32 28 28

11, rue de Mons - BP 09
59312 VALENCIENNES Cedex 9
et 115, rue Henri Barbusse
59770 MARLY

avad-amapah@avad2.net
Site internet : www.avad2.net

*Pour les habitants de toutes
les communes*



- Accompagnement des personnes âgées ou handicapées
- Aide à la mobilité et au transport de personnes ayant des difficultés de déplacement
- Assistance administrative à domicile
- Assistance aux personnes âgées
- Assistance aux personnes dépendantes
- Assistance aux personnes handicapées
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Garde d'enfants à domicile

- de moins de 3 ans et accompagnement
- Garde d'enfants à domicile de 3 ans et plus et accompagnement
- Garde malade, à l'exclusion des soins
- Livraison de courses à domicile
- Préparation de repas

ASSOCIATION ALZHEIMER DOMICILE

03 27 36 27 11

2/13, rue Percepain
59300 VALENCIENNES

associationalzheimerdomicile@orange.fr

Site internet : www.alzheimer-domicile.org

*Pour les habitants de toutes
les communes*



- Accompagnement des personnes âgées
- Assistance aux personnes âgées
- Assistance aux personnes dépendantes

- Garde malade, à l'exclusion des soins

AU SERVICE DE VOTRE JARDIN

03 27 33 61 78

18, rue Duchesnois
59880 SAINT-SAULVE

jc.depreiter@orange.fr

*Pour les habitants de Saint-Saulve,
Valenciennes*



- Petits travaux de jardinage

A.V.A.D.

03 27 32 28 28

11, rue de Mons - BP 09
59312 VALENCIENNES Cedex 9
et 115, rue Henri Barbusse
59770 MARLY

avad-amapah@avad2.net
Site internet : www.avad2.net

*Pour les habitants de toutes
les communes*



Certification NF

- Accompagnement des personnes âgées ou handicapées

C

- Aide à la mobilité et au transport de personnes ayant des difficultés de déplacement
- Assistance administrative à domicile
- Assistance aux personnes âgées
- Assistance aux personnes dépendantes
- Assistance aux personnes handicapées
- Assistance informatique et internet à domicile
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Garde d'enfants à domicile de moins de 3 ans et accompagnement
- Garde d'enfants à domicile de 3 ans et plus et accompagnement
- Garde malade, à l'exclusion des soins
- Livraison de courses à domicile
- Petit bricolage
- Petits travaux de jardinage
- Préparation de repas

C.A.R.A. **03 27 41 50 72**

Centre Social Le Marais
Rue Théophile Brassart
59494 AUBRY-DU-HAINAUT

sam.aubry-du-hainaut@wanadoo.fr

Pour les habitants de Aubry-du-Hainaut, Petite-Forêt



- Accompagnement des personnes âgées ou handicapées
- Assistance administrative à domicile
- Assistance aux personnes âgées
- Assistance aux personnes dépendantes
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Garde malade, à l'exclusion des soins
- Préparation de repas

CARMI (SPASAD) **03 91 83 10 00**

78, rue Jean Jaurès
59410 ANZIN

sabine.janot@secumines.org

Site Internet :

www.secumines.org

Pour les habitants de toutes les communes



- Accompagnement des personnes âgées ou handicapées
- Aide à la mobilité et au transport de personnes ayant des difficultés de déplacement
- «Aide aux familles», à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux
- Assistance administrative à domicile
- Assistance aux personnes âgées
- Assistance aux personnes dépendantes
- Assistance aux personnes handicapées

- Coordination, intermédiation
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Garde d'enfants à domicile de moins de 3 ans et accompagnement
- Garde d'enfants à domicile de 3 ans et plus et accompagnement
- Garde malade, à l'exclusion des soins
- Livraison de courses à domicile
- Préparation de repas
- Soins et promenades d'animaux de compagnie

COMPÉTENCES SERVICES

06 75 19 70 39

159 bis, rue Jean Jaurès
59880 SAINT SAULVE

conginpatrice@orange.fr

Pour les habitants de toutes les communes



- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Petit bricolage
- Petits travaux de jardinage

CYBER ASSISTANCE

09 54 09 88 31

3 ter, Place Roger Salengro
59410 ANZIN

lorquet.aurelien@free.fr

Pour les habitants de toutes les communes



- Assistance informatique et internet à domicile

ECLAIR SCIE

03 27 46 36 62

31, route de Marchipont
59990

ROMBIES-et-MARCHIPONT

Pour les habitants de toutes les communes



- Petit bricolage
- Petits travaux de jardinage

ESSENTIA A.D.H.S.

03 27 33 26 53

4, rue Léon Gambetta
59163 CONDE-SUR-L'ESCAUT

contact@aide-domicile.org

Pour les habitants de Bruay-sur-l'Escaut, Condé-sur-l'Escaut, Crespin, Fresnes-sur-Escaut, Hergnies, Odomez, Onnaing, Quarouble, Quiévrechain, Thivencelle, Valenciennes, Vicq, Vieux-Condé.



Certification NF

- Aide aux familles, à l'exception d'actes de

F-H

soins relevant d'actes médicaux

- Aide à la mobilité et au transport de personnes ayant des difficultés de déplacement
- Assistance aux personnes âgées
- Assistance aux personnes handicapées
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Garde d'enfants à domicile de 3 ans et plus et accompagnement
- Garde malade, à l'exclusion des soins
- Préparation de repas

FAMILY SPHERE**03 27 28 88 70**

1, Boulevard Froissart
59300 VALENCIENNES

contact.59@family-sphere.fr

Site Internet :

www.family-sphere.com

Pour les habitants de toutes les communes



Certification Qualicert

- Cours à domicile
- Garde d'enfants à domicile de moins de 3 ans et accompagnement
- Garde d'enfants à domicile de 3 ans et plus et accompagnement
- Soutien scolaire

GREENPARC**06 89 90 48 87**

20 bis, rue de l'Hôpital de Siège
59300 VALENCIENNES

greenparc@orange.fr

Pour les habitants de toutes les communes



- Petit bricolage
- Petits travaux de jardinage

HD CONCEPT**03 27 31 57 03**

et **06 32 96 17 15**

6, clos Pablo PICASSO
59233 MAING

Pour les habitants de toutes les communes



- Petits travaux de jardinage

HYGIA SERVICE**03 27 21 20 98**

13, rue de l'Égalité
59121 PROUVY

hygia.service@orange.fr

Pour les habitants de Anzin, Artres, Aubry-du-Hainaut, Aulnoy-lez-Valenciennes, Beuvrages, Bruay-sur-l'Escaut, Curgies, Estreux, Famars, Maing, Marly, Monchaux-sur-Ecaillon, Onnaing, Petite-Forêt, Préseau, Prouvy, Quérénaing, Rouvignies, Saint-Saulve, Saultain, Sebourg, Valenciennes, Vicq, Verchain-Maugré



- Entretien de la maison et travaux ménagers

LABEL VIE SERVICES À DOMICILE

03 27 26 44 44

41, avenue Anatole France
59410 ANZIN

labelvieservicesadomicile@
yahoo.fr

*Pour les habitants de toutes
les communes*



- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Livraison de courses à domicile
- Livraison de repas

L'UCIE SERVICES

03 61 32 40 01

43, rue de Paris
59300 VALENCIENNES

contact@lucie.eu
Site internet : www.lucie.eu

*Pour les habitants de toutes
les communes*



- Accompagnement

des personnes âgées
ou handicapées

- Aide à la mobilité et au transport de personnes ayant des difficultés de déplacement
- Assistance aux personnes âgées
- Assistance aux personnes dépendantes
- Assistance aux personnes handicapées
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Garde d'enfants à domicile de moins de 3 ans et accompagnement
- Garde d'enfants à domicile de 3 ans et plus et accompagnement
- Garde malade, à l'exclusion des soins
- Petit bricolage
- Petits travaux de jardinage
- Préparation de repas
- Soins et promenades d'animaux de compagnie

MAISON ET SERVICES

03 27 35 53 83

5, rue de Wattignies
59300 VALENCIENNES

mvalenciennes@maison-
et-services.com

Site internet :
www.maison-et-services.com

*Pour les habitants de toutes
les communes*



- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Petits travaux de jardinage

NEW'R SERVICES

03 27 47 60 79

266, avenue Anatole France
59410 ANZIN

contact@newrservices.com

Site internet :
www.newrservices.com

*Pour les habitants de toutes
les communes*



O-S

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Garde d'enfants à domicile de 3 ans et plus et accompagnement
- Petits travaux de jardinage

O2 HOME SERVICES**08 11 16 11 16**204, rue Jean Jaurès
59410 ANZIN

sabrina.halitim@o2.fr

Site internet : www.o2.fr*Pour les habitants de toutes les communes***Certification NF**

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Garde d'enfants à domicile de moins de 3 ans et accompagnement
- Garde d'enfants à domicile de 3 ans et plus et accompagnement

PETIT JARDIN BIO**03 27 19 34 80**7, rue Cuvinot
59970 VICQjeanmarcpetit-
jardinsbio@orange.fr*Pour les habitants de toutes les communes*

- Petits travaux de jardinage
- Livraison de courses à domicile

SIDAV**03 27 41 46 19**21, rue Abel de Pujol B.P.20486
59321 VALENCIENNES Cedex

sidav@wanadoo.fr

Pour les habitants de toutes les communes

- «Aide aux familles», à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux
- Entretien de la maison et travaux ménagers

- Garde d'enfants à domicile de moins de 3 ans et accompagnement

SOLUTIA**06 18 18 47 65**59, Boulevard Pater
59300 VALENCIENNESsophie.cheval@solutia-
domicile.com

Site Internet :

www.solutia-domicile.com*Pour les habitants de Anzin, Aubry-du-Hainaut, Beuvrages, Curgies, Estreux, Famars, Maing, Onnaing, Quarouble, Quévénaing, Quiévrechain, Rombies-et-Marchipont, Saint-Aybert, Saultain, Sebourg, Valenciennes, Verchain-Maugré*

- Cours à domicile
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Garde d'enfants à domicile de 3 ans et plus et accompagnement
- Petit bricolage
- Petits travaux de jardinage

- Préparation de repas
- Soutien scolaire

S.P.S.V.

03 27 29 08 15

1, rue Jeanne d'Arc
59300 VALENCIENNES

spsv@neuf.fr

Site internet :

www.spsv.asso.st

Pour les habitants de toutes les communes



- Accompagnement des personnes âgées ou handicapées
- Aide à la mobilité et au transport de personnes ayant des difficultés de déplacement
- «Aide aux familles», à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux
- Assistance aux personnes âgées
- Assistance aux personnes dépendantes
- Assistance aux personnes handicapées

- Conduite du véhicule personnel des personnes dépendantes
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Garde d'enfants à domicile de moins de 3 ans et accompagnement
- Garde d'enfants à domicile de 3 ans et plus et accompagnement
- Garde malade, à l'exclusion des soins
- Préparation de repas
- Soins et promenades d'animaux de compagnie

VAL'SERVICES

06 09 27 95 49

17, rue Charles Giraud
59880 SAINT-SAULVE

guisti.patrice@neuf.fr

Pour les habitants de toutes les communes



- Livraison de courses à domicile
- Petit bricolage
- Petits travaux de jardinage

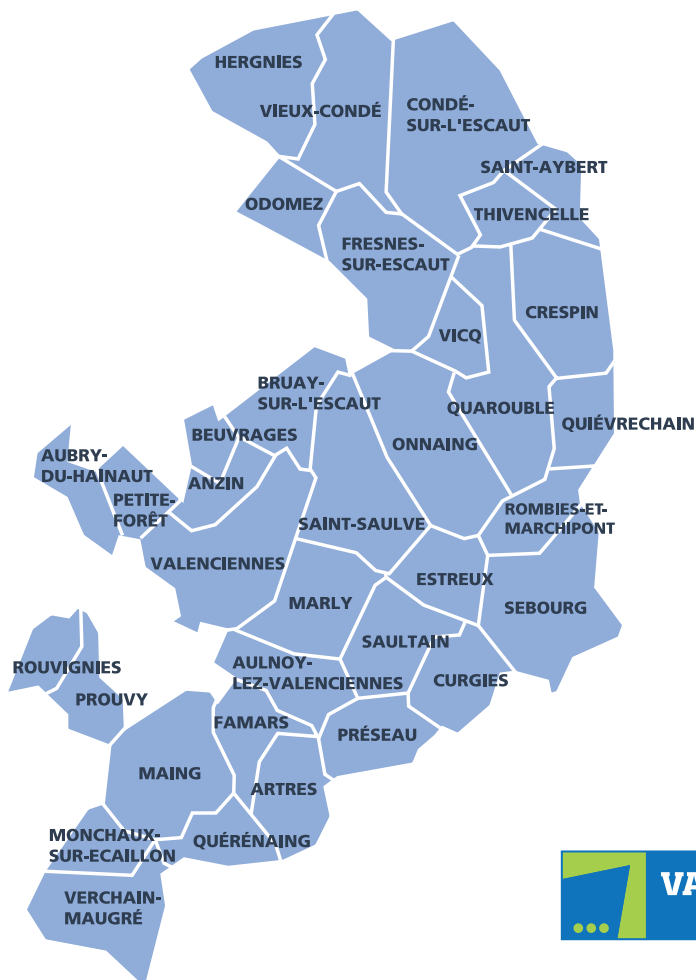
IMPORTANT

Ce guide présente les Centres Communaux d'Action Sociale, les entreprises et associations établis dans les communes de Valenciennes Métropole déclarés auprès de la DIRECCTE de Valenciennes (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) ou au plan national pour Acadomia et 2A Math Domicours. Toute erreur ou omission serait fortuite et involontaire. Informations et photographies non contractuelles.

4

Les numéros de téléphone des

ANZIN	03 27 28 21 00	PETITE-FORÊT	03 27 28 17 50
ARTRES	03 27 27 14 17	PRÉSEAU	03 27 25 81 28
AUBRY-DU-HAINAUT	03 27 28 13 81	PROUVY	03 27 21 42 00
AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	03 27 33 56 66	QUAROUBLE	03 27 35 42 55
BEUVRAGES	03 27 14 93 01	QUÉRÉNAING	03 27 27 14 52
BRUAY-SUR-L'ESCAUT	03 27 28 47 60	QUIÉVRECHAIN	03 27 45 42 24
CONDÉ-SUR-L'ESCAUT	03 27 20 36 40	ROMBIES-ET-MARCHIPONT	03 27 27 32 48
CRESPIN	03 27 45 61 61	ROUVIGNIES	03 27 44 28 29
CURGIES	03 27 36 47 12	SAINT-AYBERT	03 27 45 42 89
ESTREUX	03 27 25 84 29	SAINT-SAULVE	03 27 14 84 00
FAMARS	03 27 28 10 20	SAULTAIN	03 27 36 49 33
FRESNES-SUR-ESCAUT	03 27 28 51 51	SEBOURG	03 27 26 52 78
HERGNIES	03 27 38 04 00	THIVENCELLE	03 27 45 42 82
MAING	03 27 24 46 39	VALENCIENNES	03 27 22 59 00
MARLY	03 27 23 99 00	VERCHAIN-MAUGRÉ	03 27 27 03 16
MONCHAUX-SUR-ÉCAILLON	03 27 24 53 78	VICQ	03 27 27 32 29
ODOMEZ	03 27 34 14 25	VIEUX-CONDÉ	03 27 21 87 00
ONNAING	03 27 20 34 00		





Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole

2, place de l'Hôpital Général - BP 60227
59305 Valenciennes Cedex

Tél. 03 27 096 140

Fax 03 27 096 341

www.SAPvalenciennes.fr

www.valenciennes-metropole.fr

